

PISTES HORS RUE

Piste polyvalente (revêtue et non revêtue)
Parcours piétonnier et cyclable partagé qui est physiquement séparé des automobiles. Ces pistes peuvent être revêtues ou non, et les pistes basses peuvent être susceptibles aux inondations saisonnières. Les cyclistes cèdent le passage aux piétons sur les pistes polyvalentes.

Embranchement
Sentiers courts, sentiers dans un parc ou raccourcis dont la surface et la largeur varient. Y sont compris les trottoirs permettant d'accéder à des destinations locales. Selon la taille de leurs roues, il se peut que les cyclistes doivent descendre de leur vélo pour emprunter les trottoirs. (Voir « Renseignements utiles ».)

VOIES CYCLABLES SUR RUE

Bande cyclable protégée
Fait partie de l'emprise, mais est physiquement séparée des voies automobiles par une bordure en béton, des jardinières, des places de stationnement, etc.

Bande cyclable avec zone tampon
Est séparée des véhicules, normalement par des zones tampons peintes et des poteaux.

Bande cyclable peinte
Parcours sur rue identifié par des voies peintes et des marques sur la chaussée.

Couloir vert de quartier
Parcours sur rue où une gamme d'outils diminue la vitesse et le débit de la circulation automobile. Ces outils comprennent des panneaux, des feux pour les cyclistes et des marques sur la chaussée, ainsi que diverses sortes de ralentisseurs (dos d'âne allongés, barrières de déviation, ronds-points).

PARCOURS INFORMELS SUR RUE

Parcours informels identifiés en s'appuyant sur des connaissances et des expériences locales. La condition des rues peut varier selon l'heure, le jour de la semaine et la saison. Bien qu'on puisse faire du vélo sur toutes les rues de Winnipeg, il peut être plus plaisant d'emprunter ces rues que le parcours le plus direct ou évident.

Faible niveau de stress
Parcours partagé suggéré par les utilisateurs où il y a normalement moins de véhicules que la normale.

Niveau de stress moyen
Parcours partagé suggéré par les utilisateurs lorsqu'aucune autre liaison routière n'est jugée convenable. Recommandé aux cyclistes expérimentés.

A noter : Les marquages de voie partagée (pictogramme vélo seulement) indiqués sur ce plan désignent des installations informelles.

ZONE DE PRUDENCE

Désigne une zone où une intersection difficile du réseau formel ou informel. Ces endroits ont été définis en s'appuyant sur des connaissances et des expériences locales. D'autres situations non identifiées pourraient présenter des difficultés à certains cyclistes.



PISTE POLYVALENTE



BANDE CYCLABLE PROTÉGÉE



BANDE CYCLABLE AVEC ZONE TAMPON



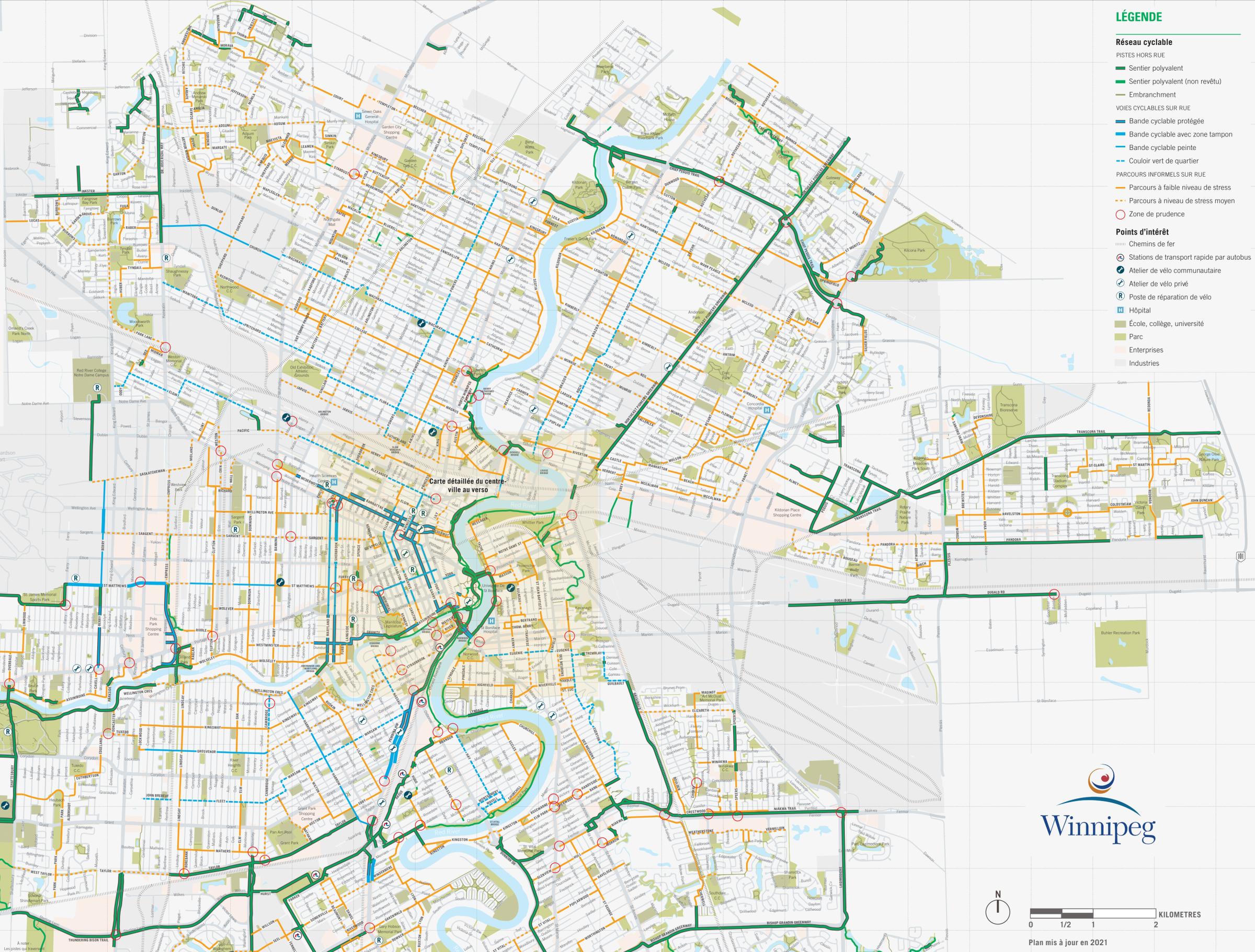
BANDE CYCLABLE PEINTE



COULOIR VERT DE QUARTIER



PARCOURS INFORMELS SUR RUE



LÉGENDE

- Réseau cyclable**
- PISTES HORS RUE
 - Sentier polyvalent
 - Sentier polyvalent (non revêtu)
 - Embranchement
 - VOIES CYCLABLES SUR RUE
 - Bande cyclable protégée
 - Bande cyclable avec zone tampon
 - Bande cyclable peinte
 - Couloir vert de quartier
 - PARCOURS INFORMELS SUR RUE
 - Parcours à faible niveau de stress
 - Parcours à niveau de stress moyen
 - Zone de prudence
 - Points d'intérêt
 - Chemins de fer
 - Stations de transport rapide par autobus
 - Atelier de vélo communautaire
 - Atelier de vélo privé
 - Poste de réparation de vélo
 - Hôpital
 - École, collège, université
 - Parc
 - Enterprises
 - Industries

Carte détaillée du centre-ville au verso

Winnipeg

0 1/2 1 2 KILOMETRES

Plan mis à jour en 2021

En savoir plus

Pour accéder à des liens rapides menant vers les informations mentionnées sur le présent plan, rendez-vous à :

► winnipeg.ca/reseauvelo

Winnipeg Pedestrian and Cycling Strategies (stratégies en matière d'infrastructure pour les piétons et les cyclistes)

Les Winnipeg Pedestrian and Cycling Strategies (stratégies en matière d'infrastructure pour les piétons et les cyclistes) est un document de politique qui sert de feuille de route pour les investissements municipaux dans les aménagements et les programmes de soutien de transport actif. Les stratégies offrent une vision à long terme pour des aménagements piétonniers et cyclables accessibles, commodes et sécuritaire à l'intention des personnes de tous les âges et de tous les niveaux.

Pour en savoir plus, visitez :

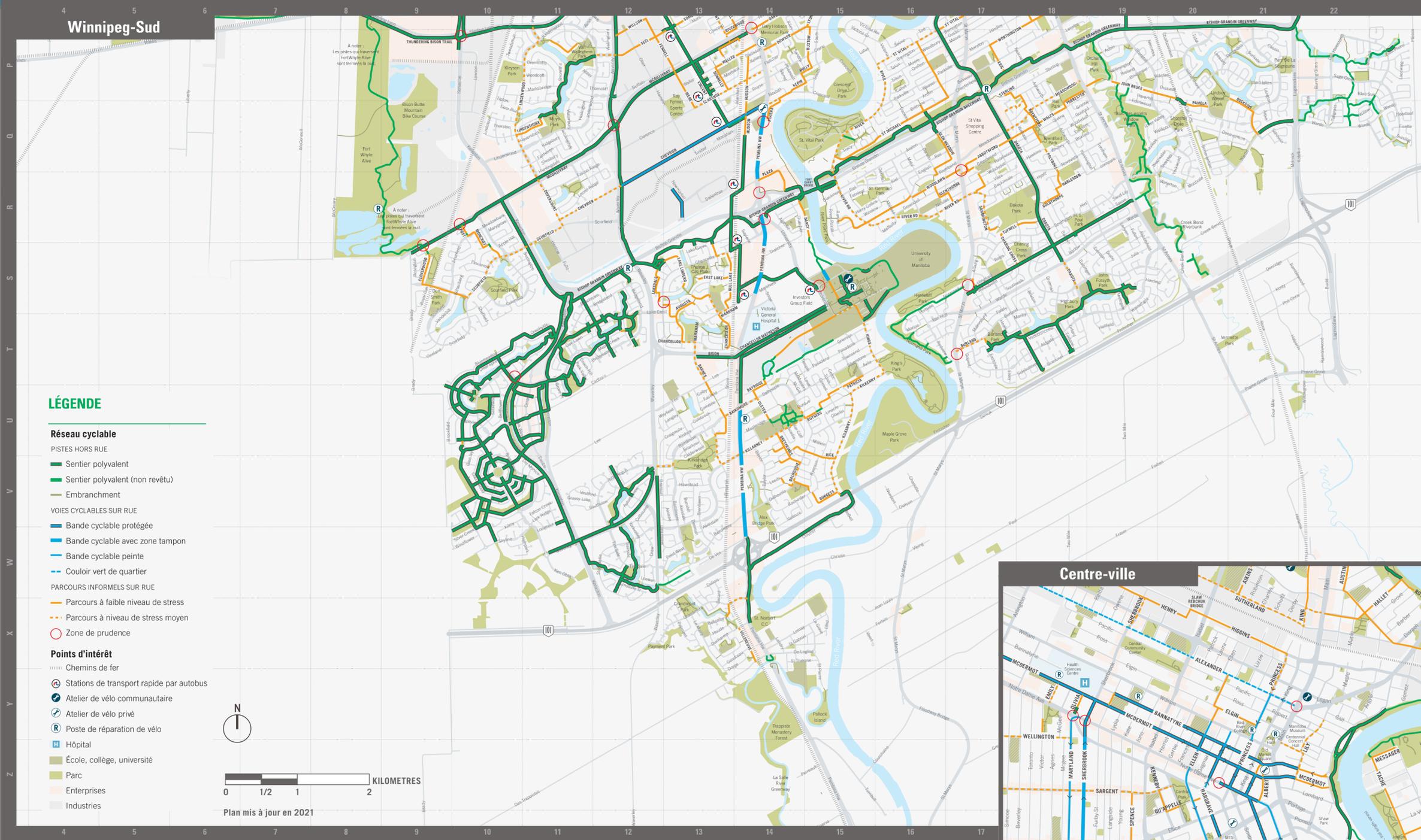
► winnipeg.ca/francais/publicworks/pedestrianscycling

Projets «À pied, à vélo»

Winnipeg améliore et développe son réseau piétonnier et cyclable en intégrant ces travaux aux projets de réfection de rues et à d'autres grands projets. Tous les ans, la Ville alloue des fonds à l'amélioration, à la modernisation et au développement du réseau piétonnier et cyclable.

Pour en savoir plus sur les projets piétonniers et cyclables, visitez :

► winnipeg.ca/projetspietonniersetcyclables



Renseignements utiles



Marquage de voie partagée
Marqueur peint sur la chaussée pour rappeler aux automobilistes qu'une partie de la route est réservée aux cyclistes.



Peinture verte
Utilisée pour accroître la visibilité d'une bande cyclable dans une zone où un conflit avec les véhicules automobiles est possible.



Sas vélo pour virage à gauche en deux étapes
Zone d'attente désignée permettant de faire un virage en deux étapes.



Taille des pneus
Au Manitoba, il est illégal de rouler sur un trottoir si le diamètre de la roue arrière est supérieur à 410 mm (16 po), à moins que des panneaux ne l'autorisent.



Casque de vélo pour les moins de 18 ans
Au Manitoba, le port du casque est obligatoire pour les jeunes de moins de 18 ans.



Panneaux «Cédez le passage aux piétons»
Ce panneau indique qu'il est permis de faire du vélo, mais que les cyclistes doivent céder le passage aux piétons.



Phares de vélo
Au Manitoba, la loi stipule que votre vélo doit être muni d'un phare blanc à l'avant et d'un phare ou d'un réflecteur rouge ou orange à l'arrière.



Macles et pictogrammes vélo
Les macles servent à marquer un usage réservé. Lorsqu'elle est conjuguée au pictogramme vélo, cela signifie que la voie est réservée aux cyclistes.



Voies de contournement d'arrêt d'autobus
Permet aux cyclistes de doubler les autobus arrêtés. Les cyclistes et les piétons doivent rester attentifs aux conflits potentiels et faire attention les uns aux autres.



Voies réservées aux autobus, aux vélos et aux taxis
Réservées aux autobus, aux véhicules tournant à droite, aux taxis et aux vélos, généralement à l'heure de pointe seulement. Consultez les panneaux de signalisation pour connaître les heures où ces voies sont en vigueur.



Sentiers et promenades
À Winnipeg, il y a de nombreux sentiers et promenades balisés à explorer. Des panneaux de signalisation aux points de départ de sentier situés le long des couleurs panoramiques pourront vous guider. ► Visitez winnipegtrails.ca pour obtenir de plus amples renseignements.



Parcs et espaces ouverts
► Visitez parkmaps.winnipeg.ca pour plus de renseignements.

Avertissement juridique

Cette carte illustre les itinéraires cyclables actuels et envisagés et se base sur les réseaux existants et proposés des stratégies en matière d'infrastructure pour les piétons et les cyclistes de la Ville de Winnipeg, ainsi que sur le savoir et l'expérience locales pour ce qui est des suggestions d'itinéraires informels.

La présente carte est proposée à titre d'information seulement. La Ville de Winnipeg ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration en ce qui concerne les conditions ou l'accessibilité des itinéraires représentés sur cette carte. Les cyclistes doivent savoir que les conditions peuvent varier en fonction de l'heure du jour, du jour de la semaine, des conditions météorologiques, de la construction et de la saison.

Les cyclistes ont l'entière responsabilité d'évaluer les conditions des itinéraires et de planifier leurs déplacements en fonction de leurs propres aptitudes. Les cyclistes assument la pleine responsabilité de leur sécurité et doivent user de prudence pour éviter les dangers.

La Ville de Winnipeg n'assume aucune responsabilité pour pertes ou dommages causés à une personne ou à un bien du fait de l'usage des renseignements contenus dans la présente carte.

Bus et bicyclettes

Supports à vélo

Disponibilité saisonnière sur certains parcours.

Casiers à vélo de la Régie des transports

Des casiers à vélo sont offerts aux stations de transport rapide par autobus. Vous devez fournir votre propre cadenas. Visitez le site Web de la Ville pour en savoir plus sur les emplacements actuels.

Pour en savoir plus, visitez : <https://winnipegtransit.com/en/riders-guide/bikeandbus/>

Ateliers de vélo

Un atelier de vélo communautaire est un endroit où l'on peut apprendre la mécanique, déposer ou donner un vélo, ou se procurer un vélo usagé. Winnipeg possède un réseau d'ateliers de vélo communautaires gérés par des bénévoles. The W.R.E.N.C.H. fait la liaison entre eux et leur offre du soutien.

► Pour en savoir plus, visitez : TheWrench.ca

► Pour une liste à jour des ateliers de vélo privés, visitez : bikewinnipeg.ca

Immatriculez votre vélo

La meilleure façon de protéger votre vélo est de vous servir d'un solide cadenas et d'immatriculer votre vélo auprès de la Section de récupération des bicyclettes des Services communautaires de la Ville de Winnipeg.

► Pour en savoir plus et pour vous inscrire, visitez : winnipeg.ca/registerdesvelos

Que faire si mon vélo a été volé?

► Communiquez avec le Service de police de Winnipeg dans les plus brefs délais afin de faire une déclaration.

► Communiquez avec l'agent de récupération des bicyclettes en faisant une déclaration auprès du 311.

Parcours cyclables saisonniers

LA PISTE RIVERAINE DU CENTENAIRE DE LA WINNIPEG FOUNDATION

La piste riveraine est une piste de promenade, de patinage et de cyclisme hivernale qui est aménagée sur les rivières Assiniboine et Rouge lorsque celles-ci sont gelées et qui est entretenue par La Fourche. La piste débute à La Fourche et mène vers l'ouest, le nord et le sud. L'ampleur du parcours varie selon l'état de la glace. Il y a des points d'accès importants à Osborne Village, au Palais législatif du Manitoba, au niveau de la rue Hugo et de Middle Gate, aux parcs McFadyen et de Fort Rouge, ainsi qu'à La Fourche.

► Visitez : theforks.com

